

Séance ordinaire du 22 août 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-deux août deux mille dix-sept à treize heures quarante-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet, Guy Dumoulin (partiellement), Mario Fortier, Janet Jones et Robert Maranda, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Robert Maranda (partiellement).

Assistent à la séance : Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-11-10

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 22 août 2017.

CE-2017-11-11

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de huit zones résidentielles et d'une zone mixte pour permettre l'ensemble résidentiel Albert-Rousseau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-173](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-173.

Ce projet de règlement a pour objet de créer la zone M0889 à même une partie des zones H0815, X0818 et H0820, de créer les zones H0893, H0894, H0895, H0896, H0897 et H0901 à même une partie de la zone X0818, de créer la zone H0898 à même une partie des zones H0815 et X0818 et de créer la zone H0899 à même une partie des zones X0818 et H0820, de même que de fixer des densités résidentielles nettes minimales à respecter dans les nouvelles zones créées et de modifier la grille des spécifications de la zone X0818 de manière à ajouter les groupes d'usages L2 (récréation) et L3 (activité sportive ou récréative extérieure).

CE-2017-11-12

Ajout d'unités du programme de supplément au loyer et financement afférent

[Document d'aide à la décision URBA-2017-176](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'Office municipal d'habitation de Lévis à administrer 29 unités supplémentaires du programme de supplément au loyer de la Société d'habitation du Québec, et d'en assurer le financement dans une proportion de 10 %, au montant maximal de 14 065 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2017-11-13

Adoption du Règlement RV-2017-17-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages commerciaux, zone I1308, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-179](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-06-92.

Ce règlement a pour objet de permettre, dans la zone I1308, les classes d'usages principaux C107, C109 et C114 et de prévoir des normes applicables à ces classes d'usages.

CE-2017-11-14**Adoption du Règlement RV-2017-17-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (Résidence des Pionniers, création de la zone H0117, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-181](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-07-43.

Ce règlement a pour objet de créer la zone H0117 comprenant le terrain de la Résidence des Pionniers, situé au 1440, rue des Pionniers, secteur Saint-Nicolas, qui est présentement situé dans la zone M0116, d'autoriser, dans cette nouvelle zone, les habitations collectives de 4 à 50 chambres ou logements et de prévoir des normes applicables à cet usage.

CE-2017-11-15**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de cinq zones et l'agrandissement de la zone H1505 pour un projet de développement dans le prolongement du boulevard du Centre-Hospitalier, secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-183](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-183.

Ce projet de règlement a pour objet :

- D'agrandir la zone résidentielle H1505 à même une partie de la zone M1503;
- De créer les zones résidentielles H1500, H1502, H1504 et H1532 et la zone multifonctionnelle M1538 à même une partie des zones M1503 et X1656, et de prévoir les usages autorisés et des normes applicables à ces usages;
- D'exiger l'aménagement d'un écran tampon en bordure de l'autoroute Jean-Lesage dans la future zone H1500;
- D'ajouter une norme spécifique applicable dans les zones H1532 et M1538 concernant les espaces de stationnement.

CE-2017-11-16**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C114 et restrictions en raison de certaines contraintes relatives à la nature géotechnique des sols dans la zone I1637, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-185-R-1](#)

Il est de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-185-R-1.

Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser l'usage C114, entreposage intérieur, dans la zone I1637 et d'y interdire les travaux de remblais, de construction, de transformation ou d'agrandissement d'un bâtiment principal et d'un bâtiment attenant à celui-ci et de construction, de transformation ou d'agrandissement d'un entrepôt, en raison de contraintes en lien avec la nature des sols, à moins que ces constructions ou ces travaux n'aient été préalablement autorisés par le conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

CE-2017-11-17

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages dans la zone industrielle I2899, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-194](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-194.

Ce projet de règlement a pour objet de permettre, dans la zone I2899, les classes d'usages principaux I102 et I104 et de prévoir des normes applicables à ces classes d'usages.

CE-2017-11-18

Renouvellement du mandat de membres du comité consultatif d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2017-198](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le mandat de messieurs David Audet et Bertrand La-Rue, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 28 octobre 2017.

CE-2017-11-19

Renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine

[Document d'aide à la décision URBA-2017-199](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le mandat de madame Francine Bégin, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 19 octobre 2017.

CE-2017-11-20

Demande de modification du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (transformer la zone mixte M1420 en une zone commerciale, dans le secteur Charny)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-204](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement visant à transformer la zone

mixte M1420 en une zone commerciale (secteur Charny), et ce, pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision URBA-2017-204.

CE-2017-11-21

Attribution d'un toponyme à une salle

[Document d'aide à la décision URBA-2017-207](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le toponyme *Salle Ladrière-Samson* au local 009 de la Maison des aînés.

CE-2017-11-22

Adoption du Règlement RV-2017-17-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de dispositions afin de régulariser la situation des bâtiments, constructions, enseignes, aménagements de terrains, etc., dans le cas d'une acquisition à des fins d'utilité publique)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-063](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-07-40.

Ce règlement a pour objet de maintenir la conformité à la réglementation d'urbanisme (ou de maintenir les droits acquis), à la suite d'une acquisition à des fins d'utilité publique, par un organisme public ou par une autre personne possédant un pouvoir d'expropriation, aux conditions prévues au projet de règlement, à l'égard des normes suivantes :

- ✓ Marges de recul avant, latérales et arrière d'un bâtiment ou d'une construction;
 - ✓ Distance à une ligne de terrain pour une enseigne;
 - ✓ Superficie ou dimensions de terrain prescrites à la grille des spécifications;
 - ✓ Aménagement de l'espace de stationnement hors rue;
 - ✓ Nombre de cases de stationnement;
 - ✓ Normes d'aménagement des terrains concernant la couverture végétale, le triangle de visibilité, la plantation d'arbres ou de haies, les clôtures et murets, ainsi que les murs de soutènement et talus.
-

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2017-11-23

Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 12 juin 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-208](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 12 juin 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-11-24

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenues les 13 et 14 juin 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-209](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenues les 13 et 14 juin 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-11-25

Adoption du Règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1819 pour autoriser l'usage H1, habitation unifamiliale isolée, chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-212](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-04-49.

Ce règlement a pour objet de créer la zone H1819 à même une partie de la zone A1805, d'autoriser l'usage H1, habitation unifamiliale isolée, et de prévoir des normes applicables à cet usage.

CE-2017-11-26

Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 26 juin 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-213](#)

Le rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 26 juin 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-11-27

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenues les 29 juin et 4 juillet 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-214](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenues les 29 juin et 4 juillet 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-11-28**Adoption du Règlement RV-2017-17-18 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification de la densité résidentielle nette minimale prescrite dans la zone H0227, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-222](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-18 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-06-93.

Ce règlement a pour objet de réduire la densité résidentielle nette minimale à 15 logements par hectare pour les terrains situés dans la zone H0227.

CE-2017-11-29**Adoption du Règlement RV-2017-17-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zones H1303, M1309, H1310, H1317 et H2016, rue Gravel, secteurs Saint-Romuald et Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-224](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-07-41.

Ce règlement a pour objet :

- D'autoriser l'usage H7 – habitation trifamiliale isolée dans les zones M1309, H1310, H1317 et H2016, et de prévoir des normes applicables à cet usage ;
 - D'autoriser l'usage H4 – habitation bifamiliale isolée dans la zone H1310 et de prévoir des normes applicables à cet usage ;
 - De réviser les dimensions minimales et la superficie minimale de terrain pour certains usages dans les zones M1309, H1310, H1317 et H2016 ;
 - De réviser la hauteur maximale des bâtiments pour certains usages dans les zones M1309 et H2016 ;
 - De réviser les marges de recul applicables à certains usages dans les zones M1309, H1310, H1317 et H2016 ;
 - D'interdire l'accès au boulevard Guillaume-Couture, pour les terrains ayant front à la fois sur la rue Gravel et le boulevard Guillaume-Couture dans les zones M1309, H1317 et H2016 ;
 - D'agrandir la zone H1303 à même une partie de la zone H2016.
-

CE-2017-11-30**Adoption du Règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification de la hauteur,**

du nombre de logements et des marges de recul dans la zone M1307, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-225](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-07-39.

Ce règlement a pour objet de modifier la grille des spécifications de la zone M1307 de manière à y autoriser l'usage H10, habitation multifamiliale isolée de 9 à 35 logements, de prévoir des normes applicables à cet usage, de prévoir une densité résidentielle nette minimale devant être respectée dans cette zone et de porter la marge de recul latérale à 16 mètres pour un bâtiment de plus de 3 étages du côté du terrain adjacent à un terrain occupé par une résidence unifamiliale isolée ou un bâtiment mixte de 2 étages ou moins; cette dernière disposition vise à distancer la construction projetée des résidences existantes sur la rue du Vieux-Moulin.

CE-2017-11-31

Adoption du Règlement RV-2017-17-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification des marges de recul latérales et arrière pour un usage H1 Habitation unifamiliale isolée dans la zone H1983, rues de la Pêche et du Vieux-Chemin, à proximité de l'intersection avec l'avenue Saint-Augustin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-244](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-07-45.

Ce règlement a pour objet de remplacer les normes pour les marges de recul latérales et pour la marge de recul arrière applicables dans la zone H1983.

CE-2017-11-32

Adoption du Règlement RV-2017-17-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C205 dans la zone I0442, à l'est de la rue J.-B. Renaud sur le chemin Industriel)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-245](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-07-42.

Ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone I0442, les usages de la classe d'usages C205, service de réparation de véhicules (débosselage, peinture) (sauf véhicules lourds), et de prévoir des normes applicables à cet usage.

CE-2017-11-33**Ratification d'un mandat d'analyse à un cabinet juricomptable pour des services professionnels**

[Document d'aide à la décision AJ-2017-007](#)

Il est résolu de ratifier le mandat d'analyse confié à KPMG s.r.l./s.e.n.r.l. dans le cadre du dossier de litige relatif au programme de remboursement volontaire.

CE-2017-11-34**Financement de la dépense relative à l'entretien, la réfection et le remplacement de divers ponceaux sur le territoire de la ville**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-044](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'entretien, la réfection et le remplacement de divers ponceaux sur le territoire de la ville au montant maximal de 65 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-11-35**Financement de la dépense relative aux travaux d'installation de débitmètres réseau et demande de soumissions**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-077](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'installation de débitmètres réseau, au montant maximal de 155 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2014-13-16.

Il est également résolu d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à demander des soumissions pour la fourniture et l'installation de débitmètres réseau.

CE-2017-11-36**Financement de la dépense relative aux travaux de réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis, phase II (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-092](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative aux travaux de réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis, phase II (secteur Lévis), au montant maximal de 1 000 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-11-37**Reddition de comptes sur l'an 6 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

[Document d'aide à la décision INC-2017-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la *Reddition de comptes sur l'an 6 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Direction du service de la sécurité incendie*, telle qu'elle est annexée à la

fiche de prise de décision INC-2017-009.

CE-2017-11-38

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité de sécurité publique du 10 mai 2017

[Document d'aide à la décision INC-2017-010](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité de sécurité publique tenue le 10 mai 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-11-39

Choix des nommés et du lauréat du prix *Ville de Lévis 2017* dans le cadre du gala des *Prix d'excellence des arts et de la culture* du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-018

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'entériner la proposition des membres de la commission consultative de la culture concernant le choix des nommés et du lauréat du *Prix Ville de Lévis 2017 des Prix d'excellence des arts et de la culture* du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2017-018.

CE-2017-11-40

Affectation de la réserve financière d'assurance pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2017-007-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 10 908 \$ provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance au poste de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DVC-EQR-2017-007-R-1, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens endommagés de la Ville suite aux sinistres.

CE-2017-11-41

Plan d'action 2017-2018 sur l'accessibilité visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Plan d'action 2017-2018 sur l'accessibilité visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2017-010.

CE-2017-11-42

Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire du 8 juin 2017

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-023](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire du 8 juin 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-11-43

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances et des ressources humaines de la Ville du 19 mai 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2017-023](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances et des ressources humaines de la Ville tenue le 19 mai 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-11-44

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 20 avril au 8 juin 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2017-024](#)

La liste des déboursés pour la période du 20 avril au 8 juin 2017, est déposée, à titre d'information.

CE-2017-11-45

Dépôt des amendements budgétaires numéro 102 à 158 traités entre le 20 avril et le 8 juin 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2017-025](#)

Les amendements budgétaires portant les numéros 102 à 158, traités entre le 20 avril et le 8 juin 2017, sont déposés, à titre d'information.

CE-2017-11-46

Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 156 042 \$ provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires, du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2017-014.

CE-2017-11-47

Bail à intervenir avec le gouvernement du Québec concernant la location de la piste cyclable Harlaka entre les lots 2 295 804 et 3 337 058 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2017-118](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec le gouvernement du Québec concernant la location de l'ancienne emprise ferroviaire, tronçon compris entre les lots 2 295 804 et 3 337 058 du cadastre du Québec inclusivement,

représentant le tronçon de l'emprise ferroviaire abandonnée par Québec central, subdivision Lévis, situé entre les points miliaires 21,32 et 26,81, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-118, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-11-48

Acquisition d'une partie des lots 2 154 283 et 2 154 284 du cadastre du Québec (rue Courchevel, secteur Saint-Romuald), confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2017-137](#)

Il est résolu d'accepter la promesse de vente de 9302-7399 Québec inc. pour une partie des lots 2 154 283 et 2 154 284 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 1 059,4 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-137, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et de décréter l'affectation publique sur ces parties de lot, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt RV-2017-17-30 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est également résolu de financer cette dépense, incluant les frais inhérents à celle-ci, au montant maximal de 409 500 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-17-30, et ce, conditionnellement à l'approbation de ce règlement par ce ministère.

Le président du comité exécutif prend son siège.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège.

CE-2017-11-49

Financement de la dépense relative à la révision et au phasage de l'élaboration du concept, la préparation des plans et devis et autres travaux connexes pour l'aménagement du stationnement voisin de l'usine de filtration (chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-087-R-1](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au phasage de l'élaboration du concept, la préparation des plans et devis et autres travaux connexes pour l'aménagement du stationnement voisin de l'usine de filtration (chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 172 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-45.

CE-2017-11-50

Financement de la dépense relative aux honoraires professionnels pour l'aménagement d'une salle communautaire et d'un entrepôt dans l'ancien aréna du secteur Saint-Romuald

Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-088

Il est résolu de financer la dépense relative aux honoraires professionnels pour l'aménagement d'une salle communautaire et d'un entrepôt dans l'ancien aréna du secteur Saint-Romuald au montant maximal indiqué à la fiche de prise de décision INF-GEN-2017-088, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

CE-2017-11-51

Vente d'une partie du lot 3 021 187 du cadastre du Québec à A & D Boivin design inc. (rue des Riveurs, secteur Lauzon) et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision DEV-2017-142](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de A & D Boivin design inc. d'une partie du lot 3 021 187 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-142, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par A & D Boivin Design inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2017-11-52

Renouvellement de l'entente intervenue avec Futurpreneur Canada relative aux services des programmes

[Document d'aide à la décision DEV-2017-146](#)

Il est résolu de renouveler l'entente intervenue avec Futurpreneur Canada relative aux services des programmes, selon l'avis de renouvellement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-146, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-11-53

Vente d'une partie du lot 2 697 984 du cadastre du Québec (rue de la Prairie, secteur Saint-Jean-Chrysostome), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2017-147](#)

Il est résolu de vendre au propriétaire du lot 2 694 168 du cadastre du Québec une partie du lot 2 697 984 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 93,6 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-147, au prix de 19 600 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété, mais sans garantie de qualité, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit de la vente de ce terrain à la réserve pour fins de développement du territoire et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à la vente de cette partie de lot.

CE-2017-11-54

Vente des lots 4 090 632 et autres du cadastre du Québec et une partie du lot 5 104 288 de ce cadastre à Omegachem inc. (rue Perreault, secteur

Saint-Romuald) et affectation du fruit de la vente[Document d'aide à la décision DEV-2017-148](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Omegachem inc. des lots 4 090 632, 4 090 634, 4 090 636 et d'une partie du lot 5 104 288 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-148, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2017-11-55**Appel de candidatures pour la location d'une suite commerciale à la Gare intermodale**[Document d'aide à la décision DEV-2017-151](#)

Il est résolu d'autoriser le lancement d'un second appel de candidatures pour la location d'une suite commerciale située au rez-de-chaussée de la Gare intermodale et d'orienter cette recherche vers la vente d'œuvres d'art et de produits d'artisanat.

CE-2017-11-56**Aide financière à la Société de valorisation du pont de Québec**

Document d'aide à la décision DEV-2017-164

Il est résolu recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2017-164 à la Société de valorisation du pont de Québec, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, incluant l'organisation d'activités commémoratives.

CE-2017-11-57**Avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 9291-8150 Québec inc., acquisition du lot 5 989 445 du cadastre du Québec, servitude d'utilité publique sur le lot 5 454 179 de ce cadastre, confirmation relative à l'utilisation d'un lot et financement afférent**[Document d'aide à la décision BP-2017-003](#)

Il est résolu :

- De conclure l'avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 9291-8150 Québec inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2017-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- D'acquérir à titre gratuit le lot 5 989 445 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9291-8150 Québec inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture de cette rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;

- D'accorder une servitude d'utilité publique sur le lot 5 454 179 de ce cadastre en faveur de Bell, les frais relatifs à cette transaction à être assumée par 9291-8150 Québec inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- De réserver exclusivement la somme de 29 000 \$, toutes taxes incluses, à l'achat et la plantation de végétaux sur l'un ou l'autre des lots 5 871 549 et 5 989 445 de ce cadastre;
- De financer la dépense additionnelle relative à la participation financière de la Ville pour les travaux supplémentaires visés par cette entente au montant maximal de 1 540 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-11-58

Contrat de service à intervenir avec le Club Lions de Charny Inc. relatif à l'exploitation du centre Paul-Bouillé (secteur Charny), aide financière à cet organisme et affectation d'une somme

[Document d'aide à la décision APP-2017-141](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- De conclure le contrat de service à intervenir avec le Club Lions de Charny Inc., relatif à la gestion et à l'exploitation du Centre Paul-Bouillé (secteur Charny) et au versement d'une aide financière à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-141, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- D'affecter une somme de 16 200,00 \$ à des fins de réinvestissement en achat de mobilier urbain destiné dans un parc du secteur Charny.

CE-2017-11-59

Attribution du contrat pour le nettoyage et la vérification de base des véhicules de la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision APP-2017-154](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le nettoyage et la vérification de base des véhicules de la Direction du service de police (appel d'offres 2017-50-65), à Lave-auto mobile, aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense révisée estimée à 147 580,50 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2017-11-60

Modification du contrat pour l'acquisition de nouvelles licences Microsoft Office 365

[Document d'aide à la décision APP-2017-157](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour l'acquisition de nouvelles licences Microsoft Office 365 (appel d'offres 2015-50-120), attribué par la résolution

CV-2016-00-27, d'une somme de 199 327,20 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-157, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-11-61

Modification du contrat relatif aux travaux de pavage et resurfaçage 2015 et relatif à la réfection de trottoirs et bordures 2015

[Document d'aide à la décision APP-2017-161](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux travaux de pavage et resurfaçage 2015 et relatif à la réfection de trottoirs et bordures 2015 (appel d'offres 2015-50-09), attribué par la résolution CV-2015-04-37, d'une somme de 155 253,77 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-161, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-11-62

Attribution du contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de balais de rues

[Document d'aide à la décision APP-2017-162](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de balais de rues (appel d'offres 2017-50-71), à Les entreprises trema inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 239 400 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2017-11-63

Modification du contrat pour les travaux relatifs à l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc et d'égout des secteurs Saint-Romuald et Charny

[Document d'aide à la décision APP-2017-163](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les travaux relatifs à l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc et d'égout des secteurs Saint-Romuald et Charny (appel d'offres 2016-50-141), attribué par la résolution CV-2017-03-11, d'une somme de 146 674,20 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-163, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-11-64

Attribution du contrat pour les travaux de canalisation de fossé sur la rue Jérôme-Demers et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2017-175](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de canalisation de fossé sur la rue Jérôme-Demers (appel d'offres 2017-50-75), à Les constructions Edguy inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 258 698,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2017-11-65

Adoption du Règlement RVCE-2017-17-45 modifiant le Règlement RV-2016-15-93 désignant les voies de circulation réservées à l'usage exclusif de certaines catégories de véhicules routiers

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-082](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RVCE-2017-17-45 modifiant le Règlement RV-2016-15-93 désignant les voies de circulation réservées à l'usage exclusif de certaines catégories de véhicules routiers a été remise aux membres du comité exécutif au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du comité présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir la circulation de certains véhicules sur la voie réservée située sur une partie du boulevard Guillaume-Couture ;

En conséquence,

Il est résolu d'adopter le Règlement RVCE-2017-17-45 modifiant le Règlement RV-2016-15-93 désignant les voies de circulation réservées à l'usage exclusif de certaines catégories de véhicules routiers.

CE-2017-11-66

Adoption du Règlement RVCE-2017-17-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-082](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RVCE-2017-17-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du comité exécutif au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du comité présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Saint-Maurice, de la Vigie, Vire-Crêpe, des Trappistines et de l'Abbaye ;

En conséquence,

Il est résolu d'adopter le Règlement RVCE-2017-17-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

CE-2017-11-67**Adoption du Règlement RVCE-2017-17-47 modifiant le Règlement 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de l'ex-Ville de Saint-Romuald**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-082](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RVCE-2017-17-47 modifiant le Règlement 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de l'ex-Ville de Saint-Romuald a été remise aux membres du comité exécutif au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du comité présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir la vitesse sur une partie de la rue des Trappistines ;

En conséquence,

Il est résolu d'adopter le Règlement RVCE-2017-17-47 modifiant le Règlement 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de l'ex-Ville de Saint-Romuald.

CE-2017-11-68**Adoption du Règlement RVCE-2017-17-48 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-082](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RVCE-2017-17-48 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a été remise aux membres du comité exécutif au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du comité présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier les heures d'utilisation des voies cyclables et de régir la vitesse sur une partie de la rue Thomas-Chapais ;

En conséquence,

Il est résolu d'adopter le Règlement RVCE-2017-17-48 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

CE-2017-11-69**Convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblé du prolongement de la rue de Courchevel à intervenir avec Hydro-Québec et financement afférent**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-084](#)

Il est résolu de conclure la convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblé du prolongement de la rue de Courchevel à intervenir avec Hydro-Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision

ING-GEN-2017-084, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu d'accepter les clauses et conditions du rapport d'étude d'avant-projet d'Hydro-Québec, de poursuivre en phase de réalisation des travaux, de s'engager à payer le montant de la contribution présentée dans le rapport d'avant-projet présenté en annexe 1 à cette convention, laquelle sera ajustée selon les coûts réels des travaux civils, de même que de s'engager à rembourser les frais engagés si la Ville abandonne le projet, le tout conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt RV-2017-17-29 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

CE-2017-11-70

Financement de la dépense relative à des travaux supplémentaires d'agrandissement au Centre communautaire Le Carrefour

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-090](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à des travaux supplémentaires d'agrandissement au Centre communautaire Le Carrefour au montant maximal de 114 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-45.

CE-2017-11-71

Financement de la dépense relative à la fourniture de biens et services nécessaires à la construction d'un complexe aquatique multifonctionnel

[Document d'aide à la décision DG-2017-091](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de biens et de services nécessaires à la construction d'un complexe aquatique multifonctionnel au montant maximal de 2 000 000\$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-15-45.

CE-2017-11-72

Détermination du lieu des séances du conseil de la Ville, du comité plénier et du comité exécutif pour la période des travaux de réfection de l'hôtel de ville

[Document d'aide à la décision GRE-2017-194](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- De déterminer que les séances ordinaires et extraordinaires du conseil de la Ville ont lieu dans la salle du conseil, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, pour la période du 17 septembre 2017 au 20 novembre 2017 inclusivement;
- De déterminer que les séances du comité plénier ont lieu dans la salle du conseil, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, pour la période du 17 septembre 2017 au 20 novembre 2017 inclusivement;
- De déterminer que les séances ordinaires du comité exécutif ont lieu dans la salle de comité, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, pour la période du 17 septembre 2017 au 20 novembre 2017 inclusivement.

CE-2017-11-73

Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 40.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
